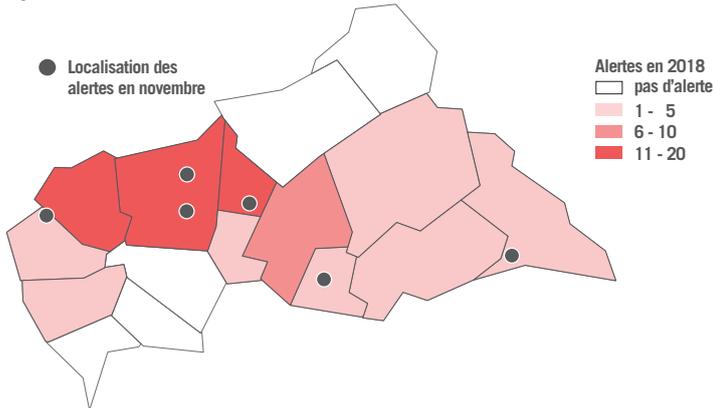




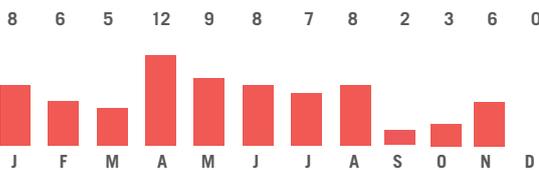
Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est un outil mis à la disposition de la communauté humanitaire pour garantir une veille humanitaire, réaliser des évaluations multisectorielles, des distributions de biens non alimentaires (NFI) et des interventions en eau, hygiène et assainissement (EHA) d'urgence lorsque les capacités nécessaires ne sont pas disponibles sur place. Actuellement, le RRM est rendu possible grâce au soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (OFDA), de l'Agence Suédoise de coopération au développement international (SIDA), de la Direction Suisse du Développement et de la Coopération (SDC), et du Service de la Commission européenne à la protection civile et opérations d'aide humanitaire (ECHO). Tous les rapports, cartes et bulletins RRM sont disponibles sur la page RRM du portail Humanitarian Response.

Alertes reçues ou émises par le RRM en 2018

Répartition des alertes en novembre et en 2018 :



Nombre d'alertes par mois en 2018 :



Activités janvier - novembre 2018

MEX (mission exploratoire)	26
MSA (évaluation multisectorielle)	37
MSA-R ¹	7
Distributions NFI	43
Interventions EHA	33
Sessions d'hygiène	215
Latrines d'urgence	56
Réhabilitation sources/points d'eau	143
SMART Rapide (dépistage nutritionnel)	4

Les activités en cours ne sont pas prises en compte. Les activités menées lors des interventions EHA sont adaptées selon les besoins prioritaires identifiés pour chaque communauté.



6

alertes

en novembre 2018

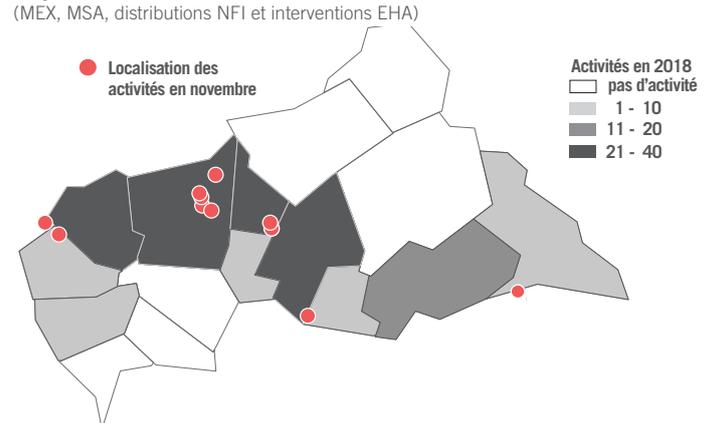
Délai médian entre l'alerte et l'intervention² : 30 jours

Bénéficiaires janvier - novembre 2018



Aperçu des activités RRM en 2018

Répartition des activités en novembre et en 2018 :

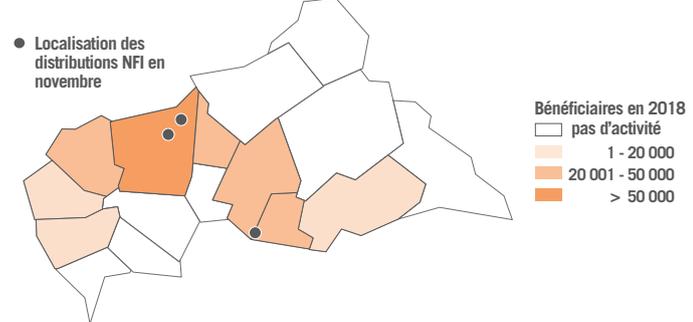


Nombre d'activités RRM en novembre 2018 :

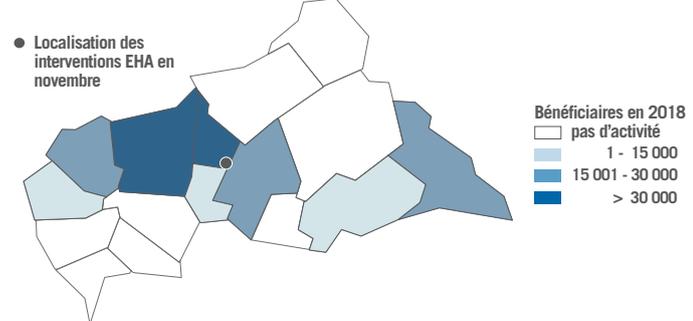


Répartition des bénéficiaires

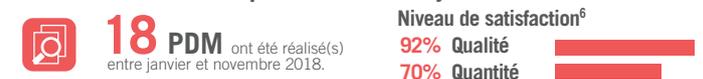
Distributions NFI en novembre et en 2018 :



Interventions EHA en novembre et en 2018 :



Résultats des suivis post-distribution janvier - novembre 2018 :



¹Les MSA-R ne sont pas réalisées à la suite d'une alerte RRM. Elles ont pour objectif de collecter des informations sur des zones non-récemment affectées et/ou sans présence récente d'acteurs humanitaires. ²Sur la base de la première intervention (NFI ou EHA), pour toute alerte émise en 2018. ³Le terme 'communauté hôte' désigne les résidents d'un lieu qui n'ont pas été déplacés suite au choc. ⁴Le terme 'retournés' désigne les personnes qui sont revenues à leur lieu d'habitation initial ou pré-crise à la suite d'une période de déplacement interne. ⁵Le terme 'rapatriés' désigne les retournés des pays limitrophes. ⁶Niveau de satisfaction globale des bénéficiaires concernant les kits NFI.